



Augmentation de capital avec DPS

Le groupe Poncin Yachts lance une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'un montant de 5.994.646,40 €, du 15 novembre 2010 au 26 novembre inclus.

Nombre d'actions nouvelles à émettre :

3.746.654 actions nouvelles de 0,50 € de valeur nominale chacune, porté à 4.308.652 actions en cas d'exercice intégral de la clause d'extension

Prix d'émission

1,60 euros par action

Pourcentage en capital et droit de vote que représentent les actions nouvelles

28,57 % du capital et 21,38 % des droits de vote, porté à 31,51 % du capital et 23,83 % des droits de vote en cas d'exercice intégral de la clause d'extension

Date de jouissance

Les actions nouvelles seront de jouissance courante.

Droit préférentiel de souscription

Chaque actionnaire propriétaire d'actions existantes à l'issue de la séance de bourse du 12 novembre 2010 pourra souscrire :

- A titre irréductible, à raison de 2 actions nouvelles pour 5 actions anciennes possédées (5 droits préférentiels de souscription permettront de souscrire à 2 actions nouvelles au prix de 1,6 € par action).
- A titre réductible, pour le nombre d'actions nouvelles qu'ils désireraient en sus de celles leur revenant du chef de l'exercice de leurs droits préférentiels de souscription à titre irréductible.

Période de souscription

Du 15 novembre 2010 au 26 novembre 2010 inclus.

Cotation du droit préférentiel de souscription

Les DPS seront négociés sur NyseEuronext Paris du 15 novembre 2010 au 26 novembre 2010 inclus sous le code ISIN FR0010961524.

Intention de souscription des principaux actionnaires

Le concert familial Poncin, qui détient à ce jour 5.241.669 actions Poncin Yachts, soit 55,96 % du capital, s'est engagée à souscrire à l'augmentation de capital à titre irréductible à hauteur 2,4 M€ soit 71,54 % de ses droits préférentiels de souscription et 40% du montant de l'augmentation du capital visée (5.999.646,4€).

Absence de garantie / Limitation de l'augmentation du capital

L'opération n'est pas garantie.

Si les trois-quarts (75%) de l'augmentation de capital, soit un montant (4 495 985,60 €) n'étaient pas réalisés, l'opération serait annulée et les ordres seraient caducs.

En conséquence, les DPS reçus ou acquis ne pourraient être exercés, perdraient alors toute valeur.

Fort d'un recentrage industriel et commercial réussi, cette opération va permettre à Poncin Yachts :

- **de poursuivre le renforcement de sa structure financière**
- **de soutenir la croissance et le déploiement à l'international de ses marques, Catana (voiliers multicoques de luxe) et WHITE SHARK (bateaux à moteurs) dans un marché porteur pour les unités haut de gamme**

Des exemplaires du Prospectus ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le visa n°10-393 en date du 10 novembre 2010 sont disponibles sans frais au siège social de Poncin Yachts, ZI La pénissière BP 27, 17230 Marans, France– sur le site Internet de la Société (<http://www.poncinyachts.com>) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et auprès d'Arkéon Finance prestataire de services d'investissement.



*Contact : Vanessa Pierdet
27, rue de Berri
75008 Paris
Tél : 01 53 70 50 00*

*PONCIN YACHTS est spécialisé dans la conception, la construction et la commercialisation de navires de plaisance
PONCIN YACHTS est coté sur le compartiment C d'Euronext Paris
Code ISIN : FR0010193052 - Code Reuters : PONY.PA - Code Bloomberg : PONY FP
Société de bourse : GILBERT DUPONT*

Contacts :

PONCIN YACHTS
David Etien – Directeur Financier
d.etien@groupeponcin.com
Tel. : 05 46 00 87 41



J.Gacoin
jgacoin@aelium.fr
Tel : 01 44 91 52 49